



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 26 DU 26/03/2026

Page 1 sur 3

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
U18	VENISE VERTE FC	5 MATCHS DONT L'AUTOMATIQUE ET 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHIER	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	102 €
U17 ACCESSION LFNA	OREE AUTIZE	SUSPENDU JUSQU'A RECEPTION DES RAPPORTS	/	JOUEUR	/
U17 ACCESSION LFNA	OREE AUTIZE	RAPPORT DEMANDE	/	/	/
D1	PARTHENAY VIENNAY	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D2	PAYS ARGENTONNAIS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE		
D3	CHAMPDENIERS PAMPLIE	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 26 DU 26/03/2026

Page 2 sur 3

D3	PARTHENAY PORTUGAIS	SEVERE RAPPEL A L'ORDRE	ATTITUDE SUR RAPPORT	DIRIGEANTE	44 €
D3	PARTHENAY PORTUGAIS	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44 €
D4	PAYS DE L'OUIN FC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D4	GENNETON	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D4	VRERE	4 MATCH AU VU DES RAPPORTS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D4	CHERVEUX	4 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL	ENTRAINEUR	44 + 20 €
D4	CHERVEUX	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 26 DU 26/03/2026

Page 3 sur 3

D4	EXIREUIL	4 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHIER	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D4	AFP	L'AUTOMATIQUE AU VU DES RAPPORTS	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D4	ST ROMANS LES MELLE	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D4	GRANZAY FC	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44 €
D4	PAYS NEOCRECHOIS	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D4	GRANZAY FC – CLUB SUPPORT DE L'ARBITRE	AMENDE	NON RESPECT DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES – RAPPORT MANQUANT	ARBITRE OFFICIEL	84 €
D5	STE EANNE	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr